



REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS COMMUNE DE SAINT-VRAIN

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS N°2024.579.02

SEANCE DU 05 AVRIL 2024

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

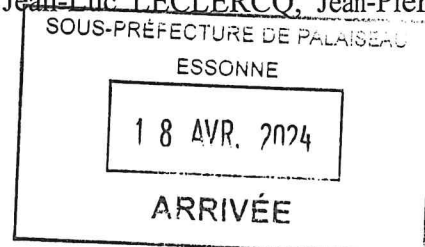
L'an deux mille vingt-quatre, le cinq avril à 18h00, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Corinne CORDIER, Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Madame CORDIER Présidente, Madame FOURNILLON, Vice-Présidente, Mesdames Delphine REMY, Michèle CHARREYRE, Annette GRILLON, Elisabeth MARCHAND et Messieurs Luc SARRELABOUT, José FERNANDES, Jean-Luc LECLERCQ, Jean-Pierre OULHEN

ABSENTS EXCUSES :

Madame YONLI (pouvoir à M. FERNANDES)
Monsieur BOSSARD (pouvoir à Mme FOURNILLON)
Monsieur FOUCHER



Monsieur Jean-Luc LECLERCQ est désigné secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	: 13
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	: 10
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	: 12
DATE DE LA CONVOCATION	: 28 mars 2024

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-31 ;

Après avoir pris connaissance des résultats du compte de gestion établi par Madame le Receveur municipal d'Arpajon pour l'année 2023, pour le Budget principal,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration du CCAS

à l'UNANIMITE,

➤ **APPROUVE** le compte de gestion 2023 du budget principal établi comme suit :

FONCTIONNEMENT				
Dépenses	Recettes	Résultat N-1	Résultat N	Résultat Cumulé
58 223,17 €	54 824,93 €	29 483,37 €	- 3 398,24 €	26 085,13 €

Fait à Saint-Vrain, le 5 avril 2024



La Présidente,
Corinne CORDIER

A blue ink signature of Corinne Cordier is written over a circular official stamp. The signature is in a cursive style.

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours juridictionnel devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.